

DÉBAT PUBLIC

PLAN NATIONAL DE GESTION DES MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019

5^e édition
2019 - 2021



ECCLA ET FNE LR

Créée en 1988, l'association Écologie du Carcassonnais, des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA) regroupe 80 adhérents et 8 associations. Agréée pour l'Aude, axée sur la vigilance environnementale, ECCLA fait partie d'une trentaine de commissions locales et départementales.

Créée en 2013, agréée pour l'ex LR, France Nature Environnement Languedoc Roussillon (FNE LR) fédère 70 associations représentant 7.000 personnes. Elle informe et sensibilise la population, crée du lien, représente et renforce les capacités d'action.

Contacts

ECCLA :
eccla@wanadoo.fr
www.eccla-asso.fr
Tél. : 04-68-41-75-78

FNE LR :
fne.languedocroussillon@gmail.com
www.fne-languedoc-roussillon.fr
Tél. : 09-72-62-18-15

CAHIER D'ACTEUR N°2

60 ans de déchets nucléaires à l'air libre Une usine à hauts risques

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS D'ECCLA ET FNE LR

ECCLA et FNE LR se félicitent que le débat public tienne une réunion à Narbonne sur les déchets de l'usine de traitement de l'uranium de Malvési. Classée SEVESO seuil haut, incluant une Installation Nucléaire de Base (INB), elle a stocké 60 années de déchets nucléaires dans des bassins à l'air libre sans jamais avoir envisagé de les traiter jusqu'en 2004... Cette année-là, le 20 mars, la digue de 2 bassins B1 et B2 se rompt et les déchets se répandent dans la plaine. Ces déchets récupérés dans l'urgence, restockés dans les mêmes bassins, deviendront une INB gérée par l'ASN (Autorité de Sureté Nucléaire).

Cette installation dangereuse, qui cumule risque chimique accidentel et risque radioactif chronique à long terme, est en perpétuelle évolution avec 3 enquêtes publiques en 7 ans. Il s'agit, en 2009, de passer la capacité de production de 14.000 tonnes à 21.000 tonnes d'uranium, puis, en 2013, de créer l'INB et enfin, en 2016, de créer l'installation de Traitement des Déchets Nitrates, TDN.

Face à la nucléarisation de la France qui se poursuit et au rôle national de Malvési, les urgences pour ECCLA et FNE LR sont d'abord le traitement des déchets qui continuent à s'accumuler, puis un suivi de la contamination des eaux dans l'environnement, surtout des eaux souterraines très contaminées sous l'INB. Bien que préoccupants, les risques liés à la pollution atmosphérique nous semblent de moindre ampleur.



RAPPELS HISTORIQUES

Créée en 1959 pour raffiner le minerai d'uranium, Malvési a d'abord produit de l'uranium métal pour les réacteurs français, aujourd'hui tous arrêtés. Début des années 70, la France passe aux réacteurs américains (ceux d'aujourd'hui) et l'usine commence à produire ce qu'elle fait encore aujourd'hui : du tétrafluorure d'uranium destiné à être enrichi en uranium 235.

A signaler qu'à ses débuts et jusqu'en 1983, l'usine a aussi traité, en plus du minerai d'uranium, de l'uranium de retraitement (uranium de retraitement = uranium extrait de combustible usé, donc déjà passé dans un réacteur, donc pollué par du plutonium et des produits de fission). Tous les déchets produits depuis 60 ans par ce processus de raffinage de l'uranium sont encore sur le site, d'où l'urgence de leur traitement

D'OU VIENNENT CES DECHETS ?

Pour faire simple, le procédé rejette des boues initialement mises dans les bassins B1 et B2, appelés « bassins de décantation ». Les boues tombent au fond et le liquide surnageant est ensuite envoyé dans des bassins dits « d'évaporation » de façon à réduire leur volume. Mais la vitesse d'évaporation est insuffisante et, année après année, de nouveaux bassins d'évaporation sont mis en place jusqu'au bassin N°12, le dernier, en 2008. A cette époque, il est clair que ce doit être le dernier bassin (ECCLA avait décidé un recours au Tribunal administratif en cas d'autorisation pour un nouveau bassin). L'industriel décide alors de faire des travaux pour récupérer l'eau utilisée dans le processus industriel et la recycler. La consommation d'eau tombe très fortement (de 2 millions de m³ à 200.000 m³).

En 2004, les digues des bassins B1 et B2 se sont rompues, répandant dans la plaine une partie des boues. Ces boues, mélangées à de la terre, ont été raclées en

urgence et remises dans les bassins B1 et B2, devenus aujourd'hui une INB. Ces bassins très anciens, construits sur d'anciens résidus d'une mine de soufre, n'ont pas de membrane étanche en fond de bassin. L'eau qui les traverse depuis 50 ans a donc contaminé le terrain en dessous avec des risques pour les eaux souterraines. Par chance, sous les résidus miniers, il existe une couche d'argile qui protège la nappe phréatique. Mais pour combien de temps ? L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) qui les gère aujourd'hui a donc demandé la construction d'un mur enfoui sur environ 10m de profondeur tout autour de l'INB afin de récupérer les eaux qui transitent dans les déchets pour les traiter dans l'usine. Par ailleurs une membrane de couverture va être installée pour limiter l'infiltration d'eau de pluie à travers les déchets. Cette installation est donc un peu mieux contrôlée depuis que c'est une INB.

IMPORTANT :

Cette INB est un entreposage pour 30 ans. Avant 2045, ORANO doit proposer une solution de stockage définitive capable de tenir des siècles sans polluer la nappe phréatique. Pas d'illusion à se faire, ces déchets resteront à Malvési vu qu'ils ne sont pas conditionnés pour être facilement repris et envoyés au loin ! D'ailleurs, il ne serait pas très écologiquement responsable de faire 1.000 km pour les stocker ailleurs, dans des territoires qui n'auront connu du nucléaire que des déchets.

« URANIUM NATUREL » : ATTENTION AU PIEGE DES MOTS

Tout ce qui est naturel n'est pas sans danger. L'uranium naturel est un élément dangereux chimiquement (comme tous les métaux lourds) et pour sa radioactivité. Deux arguments pour étayer cette affirmation.

- 1) L'uranium naturel est très radioactif : il est 250 fois plus radioactif que la limite pour être accepté dans le centre de déchets Très Faiblement Actifs – TFA - de l'ANDRA.
- 2) Pour être réglementée comme INB, une usine doit dépasser une quantité bien définie de produits radioactifs, quantité spécifique pour chaque produit. Pour l'uranium, cette quantité est de 0,4 tonne. A Malvési, il peut y avoir jusque 38.000 tonnes. Toute l'usine devrait donc être INB. Mais deux lignes ajoutées dans le décret n°2007-830 du 11 mai 2007 précisent que, quelle que soit la quantité d'uranium, s'il ne s'agit que de minerai naturel, ce ne sera jamais une INB (un amendement dédié spécifiquement à ORANO !).

S'il a été possible de classer les bassins 1 et 2 en INB, c'est parce qu'on y a trouvé autre chose que du minerai, en particulier du plutonium et des produits de fission qui datent d'avant 1983 quand l'usine traitait de l'uranium de retraitement. Mais alors, tous les bassins d'évaporation auraient dû, eux aussi, être classés en INB puisqu'ils contiennent au moins un produit de fission, le technétium. Plus encore, comme il reste des traces de plutonium à l'intérieur de l'usine, elle pourrait aussi être classée en INB. C'est ce qu'ECCLA, vigilante depuis sa création en 1988, avait demandé sans succès lors de l'enquête publique (décembre 2013).

TRAITER DE FAÇON URGENTE L'EAU DES BASSINS

Depuis l'accident de 2004, ECCLA n'a pas cessé de demander que l'eau de tous les bassins d'évaporation soit traitée. En effet, s'il a été possible de récupérer plus ou moins bien les boues qui s'étaient répandues dans la plaine, cela ne sera pas possible si c'est l'eau des bassins qui se répand, que ce soit à cause d'un accident ou d'une inondation, car elle s'infiltrera rapidement dans la terre. Rappelons que l'usine s'est déjà arrêtée 6 semaines pour cause de bassins trop pleins.

CERS ET PERLE : QUELS OBJECTIFS POUR D'AUSSI JOLIS NOMS ?

Depuis l'accident de 2004, les bassins B5 et B6 sont devenus des bassins de décantation. Ils sont donc déjà bien remplis de boues. L'industriel espérant faire durer très longtemps l'usine, il souhaite vider ces bassins pour repartir avec des bassins B5 et B6 vides. Il a donc prévu

- de mettre une partie de ces boues dans une alvéole étanche appelée PERLE de 27.000 m³ au pied de l'INB dans le bassin B2
- et comme il n'y a pas assez de place, de mettre le reste dans le bassin B3, transformé en alvéole étanche appelée CERS, recréusé pour atteindre 22.000 m³

Il faut donc s'attendre à voir des travaux qui vont manipuler des tonnes de déchets. Il faudra prévoir des suivis de mesures spécifiques dans l'environnement. On se rappelle qu'après l'accident de 2004, les mesures dans l'environnement de 2007 avaient montré des contaminations supplémentaires.

ATTENTION AU RETOUR DE L'URANIUM DE RETRAITEMENT

S'il y a une INB à Malvési, c'est à cause de l'uranium de retraitement utilisé jusqu'en 1983. Aujourd'hui, au niveau national, l'uranium de retraitement n'est pas utilisé par EDF, mais stocké en attente. EDF a l'intention de reprendre cette utilisation dans 3 ou 4 ans, et, selon ses dires, elle enverrait l'uranium de retraitement en Russie pour réimporter seulement l'uranium enrichi. Mais il faudra être très attentif car l'intérêt d'ORANO et celui d'EDF peuvent ne pas être les mêmes : EDF veut réutiliser son uranium pour faire croire qu'elle recycle pratiquement la totalité de ses combustibles usés et peu importe où elle le fait ; ORANO a une autorisation pour traiter 21.000 tonnes d'uranium à Malvési et elle n'en traite que 14.000 tonnes ; il est probable qu'elle se verrait bien en traiter plus.

RESTE TDN QUI A PROVOQUE DE FORTES CONTESTATIONS

ECCLA a dit dès l'enquête publique que, si elle approuvait le fait de traiter enfin ces déchets, le procédé TDN (Traitement des Déchets Nitrates) lui paraissait très lourd. ECCLA a alors écrit au Préfet pour demander une expertise sur les alternatives. Il nous a été renvoyé un document technique d'ORANO de 80 pages explicitant leurs 15 années d'études pour trouver une solution à ces déchets. D'où il ressort que le choix fait par ORANO est celui qui lui permet d'envoyer les résidus du traitement au site national des déchets Très Faiblement radioactifs (TFA) de l'ANDRA qui peut « en principe » les accepter.

Mais, en réalité, la quantité de déchets présente dans ces bassins (450.000 m3) donnera encore après traitement un volume de près de 200.000 m3, bien plus que ce que pourra accepter le site TFA de l'ANDRA qui se remplit très rapidement. Il est donc clair qu'une partie de ces déchets finira par rester sur le site. Pour éviter de reproduire le passé et une politique d'attente dangereuse pour l'environnement, TDN est un moindre mal qui permet une stabilisation des déchets.

Enfin, la durée pour traiter la totalité de ces déchets nous paraît beaucoup trop longue, entre 20 et 30 ans pour voir disparaître les bassins.

CONCLUSION

Positions et demandes d'ECCLA et de FNE LR

Pour ECCLA et FNE LR, opposées au nucléaire, il n'y a pas de « bonne solution » pour gérer les déchets, mais certaines sont pires comme l'enfouissement irréversible en grande profondeur à Bure. Quant aux déchets de très faible activité, ils devraient être stockés sur site tant que le site fonctionne, y compris à Malvési.

Pour Malvési, ECCLA et FNE LR :

- demandent un fonctionnement plus rigoureux à ORANO. Avec l'aide de FNE, ECCLA l'a déjà fait condamner deux fois : en 2009 pour le déversement dans le Tauran et en février 2014 pour une vingtaine d'infractions.
- demandent que durant les travaux de CERS et PERLE, les mesures dans l'environnement soient accrues et les membranes des bassins B5 et B6 remplacées
- comptent, si TDN est mis en route, utiliser l'observatoire pour rendre publics les rejets atmosphériques de TDN et demander des mesures complémentaires si nécessaire
- comptent suivre le devenir des déchets du traitement TDN quand le site national de l'ANDRA sera plein et comment ils seront alors stockés ensuite sur site
- sont bien conscientes de l'impact paysager du projet TDN qui peut être important pour certaines activités et demandent à ORANO des efforts pour améliorer le visuel global du site.
- vont suivre les mesures sur la contamination des eaux de surface et souterraines
- restent radicalement opposées à un éventuel retour de l'uranium de retraitement
- demandent que les résidus miniers sous l'INB soient considérés comme faisant partie des déchets et pris en compte pour la solution « définitive » qui devra être trouvée dans moins de 20 ans.